

Monsieur le président de la République,

En cette année du bicentenaire de la mort de Napoléon Bonaparte, nous n'oublions pas ses crimes, et notamment ceux perpétrés, au nom du peuple français, contre l'homme noir qu'il a rejeté dans les fers de l'esclavage. Ainsi, il aura fallu à la France deux siècles pour décider, sous la pression des esclaves assoiffés de liberté, d'abolir l'esclavage dans ses colonies.

Mais, il aura aussi fallu négocier et indemniser contre espèces sonnantes et trébuchantes les maîtres esclavagistes pour la liberté de leurs esclaves, selon la colonie, le sexe, l'âge et que sais-je encore ?

Après l'abolition de 1848, il aura fallu entendre, pendant CENT-SOIXANTE-TREIZE ANS, toutes les considérations des différents présidents de la République et de leurs gouvernements sur cette classe d'infortunés français qui avait du mal à trouver sa place dans notre société. Et il faudrait maintenant accepter l'odieux marchandage de l'élite française qui sévit à la Culture et mégote chichement la surface à consacrer aux Tuileries à ces obscurs martyrs de la République. Il faudrait aussi souffrir le peu que cette administration a décidé d'octroyer pour la pierre de l'édifice mémoriel et la gravure des 200 000 noms attribués au sortir de l'esclavage. Las de ce silence feutré, il faudrait déduire qu'en définitive ces noms n'ont plus leur place dans un mémorial devenu trop dispendieux pour les budgets de l'état, comprendre que la parole du président de la République n'était qu'illusion.

Quel triste et pitoyable spectacle donné par la fine fleur de la culture française qui décidément ne comprend rien à cette histoire !

Pourtant Monsieur le président de la République, ce n'est pas faute pour le premier ministre Edouard Philippe d'avoir rappelé en 2018 que « le devoir de mémoire, il commence ... avec la lutte contre l'effacement et la dilution des traces du passé ».

Des anciens esclaves, il ne reste aujourd'hui que leurs poussières au fond des océans ou dans les sillons des champs de cannes, et Deux CENTS MILLE noms exhumés un à un par leurs descendants des archives de 1848. Dès lors, Monsieur le Président, en confirmant votre volonté de faire graver dans la pierre aux Tuileries ces noms, vous contribuerez à faire entrer dans la mémoire collective du peuple français, ce pan oublié de l'histoire de France et ce sera justice.

Recevez, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre respectueuse considération.

Guy GIRARD